

SONY

DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2017

PROLONGATION
jusqu'au **13 mai**

Le meilleur du divertissement dans votre smartphone

50€ OFFERTS*
pour tout achat d'un
Xperia™ XA1 Plus



Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.

XPERIA XA1 Plus

* Voir modalités au dos. Offre valable dans la limite des stocks et coloris disponibles.
DAS Xperia XA1 Plus : 0,65 W/kg.
Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

SONY

Offre Sony – « 50€ remboursés sur votre Smartphone Xperia™ XA1 Plus Dual Sim »

Offre valable du 31/12/2017 au 13/05/2018 inclus uniquement chez CDISCOUNT et CASINO

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE :

Achetez votre Smartphone SONY Xperia XA1 PLUS Dual Sim

Achetez, entre le 31/12/2017 et le 13/05/2018 inclus, votre Smartphone Xperia XA1 Plus Dual SIM TM Sony éligible à l'offre sur le site marchand CDISCOUNT et CASINO, hors marketplace*

Envoyez votre dossier de participation complet en suivant les étapes ci-dessous :

* boutique en ligne d'un revendeur indépendant hébergée par un site marchand

Inscrivez-vous en ligne

- **Rendez-vous sur le site Internet www.promotion-sonymobile.fr, cliquez sur votre offre** (le module sera en ligne jusqu'au 03/06/2018)

- Compléter et imprimer le formulaire de participation en ligne.

Constituez votre dossier

Joindre à votre formulaire de participation, les éléments mentionnés ci-dessous :

- **L'original du code SI de votre Xperia XA1 Plus Dual Sim** à découper sur l'emballage conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante : 1310-6371 ; 1310-6369



- **L'original de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat**, en entourant impérativement la date d'achat, la référence et le prix TTC du produit (si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande ne pourra être traitée et sera considérée comme nulle).

- **Vos coordonnées bancaires à saisir en ligne: Un IBAN + BIC** présents sur votre RIB** (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser)

** L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

Envoyez votre dossier (les frais d'envoi ne seront pas remboursés)

Envoyez le tout, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 03/06/2018, (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse postale de l'opération :

**OFFRE SONY XA1 PLUS 50€ REMBOURSES
OPERATION N°11141
13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

Réception de votre remboursement

Vous recevrez votre remboursement de 50€ correspondant à l'achat de votre du produit indiqué sur votre ticket de caisse ou votre facture par virement bancaire ou par lettre-chèque (si vous avez omis de joindre votre IBAN-BIC) dans un délai de 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme. *Le montant du remboursement ne peut excéder le prix payé.*

Modalités disponibles sur www.promotion-sonymobile.fr ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi.

Offre valable du 31/12/2017 au 13/05/2018 pour les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine (Corse comprise). Offre non cumulable avec toutes autres promotions en cours et limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, et/ou même adresse, et/ou même IBAN-BIC). Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés et achetés sur le site marchand CDISCOUNT. Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, ratée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La Société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les documents originaux ou copies que vous adressez à HighCo DATA pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse correspondant-ai@highco.com.

Sony est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2016 Sony Mobile Communications RCS de Nanterre 439 961 905, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France)

DAS Xperia XA1 Plus: 0,65 W/Kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques; pour une utilisation à l'oreille.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le : 03/08/2018

© 2018 Sony Mobile Communications RCS de Nanterre 439 961 905, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France.